



AVIS PUBLIC
DEMANDE RELATIVE AUX USAGES CONDITIONNELS
(EN VERTU DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1198)

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné que, lors de sa séance du 28 janvier 2018, à 19 h, qui se tiendra à la salle du conseil, 3038, chemin Sainte-Marie, le conseil statuera sur la demande d'usage conditionnel suivante et toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande :

**Lots 5 051 693 – 2966, chemin Sainte-Marie – Zone CM 328 – District 1
(recommandation CCU 18-12-251)**

Autoriser un usage de restaurant avec café-terrasse, incluant la vente de produits alcoolisés et incluant également un usage de vente au détail à titre complémentaire au 2966, chemin Sainte-Marie, soit l'entreprise Mille Miettes, à l'intérieur des limites du noyau villageois ;

Donné à Mascouche, le 9 janvier 2019.

Original signé par

Linda Chau, assistante-greffière